



AU CONSEIL GÉNÉRAL
DE CHEVROUX
Mme Véronique Gut-Lacôte
Présidente
Chemin Lacustre 15
1545 Chevroux

Chevroux, le 6 mai 2025

**PREAVIS MUNICIPAL N° 02 / 2025 relatif à
aux travaux de réfection de l'église de Chevroux**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 PRÉAMBULE

Les travaux d'entretien d'une église comme celle de Chevroux doivent se répéter au bout de cycles longs de deux décennies, quel que soit son utilisation. Or l'église de Chevroux n'a pas bénéficié de tels travaux ces trente à quarante dernières années.

2 HISTORIQUE

Voici ce que le service des Monuments et Sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) vaudoise nous dit de notre église :


« Ancienne église St-Jean-Baptiste. Edifice de plan rectangulaire, coiffé d'un clocher de charpente à pavillon. Chœur gothique de la deuxième moitié du XV^e siècle, orné d'une croisée d'ogives portant à la clef de voûte les armoiries de la Savoie. Décor faux appareil rouge sur fond blanc soulignant les structures architecturales. Crédence dans le chœur et éventuel tabernacle. Table de communion utilisant les anciens fonts baptismaux. Sur la porte latérale murée, en anse de panier, date de 1788. Galerie datée 1682 avec les initiales HRS. Chaire probablement de 1740. Vitraux de 1928 par François DE RIBAUPIERRE. Restaurations en 1926-1928 et 1985. Présentation du projet »

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE VAUD


<input checked="" type="checkbox"/> Monument hist.	<input type="checkbox"/> Mém. d'imp.	<input type="checkbox"/> Protec. nat.	KV No District	22 No Cadastre	305 No Commune	1 No fiche
--	--------------------------------------	---------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------

FICHES D'ARCHIVE
NON TENUES A JOUR

No de fiche	1					
Coverage et No	CHEVROUX	305				
District	PAYERNE					
Année		1965				
Commune	CHEVROUX-DESSUS					
No. de bât.	22	Foto 1				
Propriétaire	Commune					
Noms	Film 1					
Valeur	HC 1 2 3 4 5 6 7 F					
Date bât.	1.3.1930					
Commentaire						
Mesures	CMH BNC CEMH PBC					
Date mesur.	M.09.1959					
Commentaire	L'ensemble					



Type de bâtiment	Maison de maître Bourgeoise Paysanne Vigneronne Halles Maison forte Ecole				
Fonctions actuelles	Habitation Commerce Administration Atelier Auberge Ferme Vigneronne Ecole				} église
Etat de conserv.	Bon Moyen Mauvais Intervention nécessaire				
Annexes	Fontaine Dépôt Hanger Garage Grenier Four Ecure Poutiller Communs cimetière				
Valeur annex.	HC 1 2 3 4 5 6 7 F				
Autres annex.	N° fiches :				



Date construction	27	Date trait.	28	1985 ~
N° ECA	29	N° ECA (ann.)	30	
	31		32	
	33		34	
Proces-verbaux	35	Date recensement	36	août-septembre 1983

© 1980 - 1 87 - (Échelle type) Cassette Microfilm (L'annuaire)

3 TRAVAUX À ENTREPRENDRE

3.1 Horloges

Tombés en panne à plusieurs reprises ces derniers mois, les moteurs des horloges n'ont pas été changés ces quarante dernières années alors que leur espérance de vie n'est que de vingt ans. Les différentes réparations effectuées lors de ces différentes pannes ne permettent pas d'assurer leur fonctionnement sur le moyen et long terme. Aussi le remplacement de ces deux moteurs est aujourd'hui nécessaire.

3.2 Orgue

L'orgue se trouve dans une situation analogue, un relevage, comprenez ici le démontage et le nettoyage de l'instrument, est préconisé tous les vingt ans alors que la dernière occurrence remonte aux années 1980.

3.3 Traitement des moisissures et de l'humidité

Une étude préalable a révélé des problèmes d'humidité dans le bâtiment. Ceux-ci ont conduit à l'apparition de moisissures sur les murs, sur toutes les boiseries intérieures, sur la charpente et à l'intérieur de l'orgue. Si la moisissure doit bien entendu être traitée, il convient également de procéder à un assainissement complet du bâtiment afin d'éliminer la totalité des spores et ainsi éviter le retour des moisissures.

3.4 Sonorisation

La modernisation de la sonorisation du temple permettra d'améliorer la qualité acoustique des célébrations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église. Un équipement mobile et performant pourrait également être utilisé lors de manifestations villageoises, renforçant ainsi son utilité pour l'ensemble de la communauté et optimisant l'investissement par une polyvalence accrue dans différents événements locaux.

4 ASPECTS FINANCIERS

Travaux :

Horloges	CHF	5'383.-
Orgue - Relevage	CHF	12'000.-
Etude préalable – Assainissement	CHF	4'124.-
Assainissement du bâtiment	CHF	15'296.-
Assainissement de l'orgue	CHF	10'269.-
Sonorisation	CHF	6'000.-
Divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>4'928.-</u>
Total	CHF	58'000.-

5 CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Chevroux

- vu le préavis municipal n°02/2025 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

prend acte

- de l'amortissement du montant net de CHF 58'000.- sur une période de 10 ans, à compter de la fin des travaux ;

décide

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de l'église de Chevroux pour un montant de CHF 58'000.- TTC ;
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 58'000.- TTC ;
- de financer ce montant par les fonds disponibles en trésorerie, ou le cas échéant, d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement ;

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE CHEVROUX

Le Syndic :


Charles Edouard Bonny



Le Secrétaire :


Nicolas Salis